



Enregistrement de conversations skype valables juridiquement ?

Par **omikron13**, le **28/12/2012 à 14:39**

Bonjour. Un membre de ma famille, lors de conversations Skype avec son beau-père, se fait insulter, harceler et menacer, malgré les liens qui les unissent, et sors de chaque conversation éprouvé ceci ayant un impact considérable sur sa vie familiale.

Les enregistrements de ces conversation peuvent-ils être entendus par un juge ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **youris**, le **28/12/2012 à 18:01**

bjr,
en matière civile, les preuves obtenues de manières déloyale ne sont pas recevables.
en matière pénale (votre cas apparemment)elles peuvent être recevables mais il faut prouver l'identité des interlocuteurs et que la teneur des enregistrements soit réelle.
dans votre cas, il faut que le membre de votre famille cesse d'avoir des relations sans témoins avec son beau-père.
cdt